

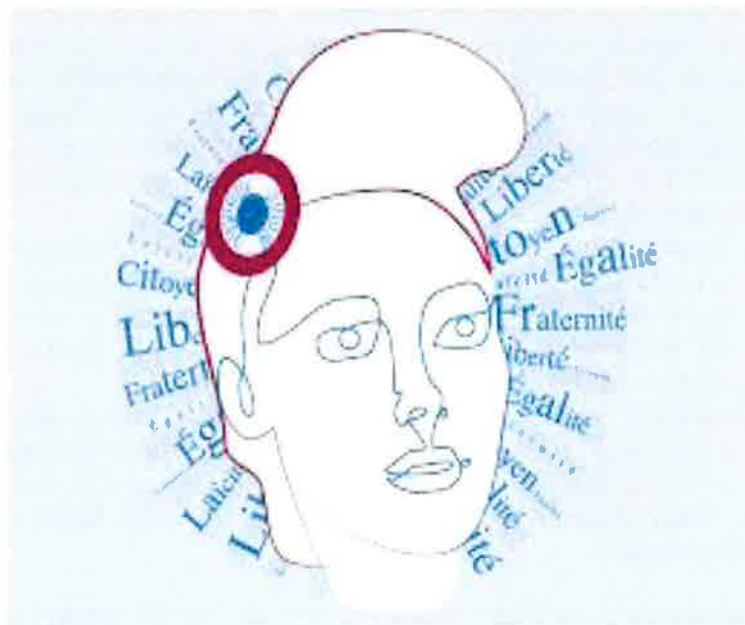


LE COMITÉ DES ÉLUS RÉFÉRENTS ÉGALITÉ DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITÉRANNÉE

*RETOUR SUR L'ENGAGEMENT ET LA RÉUSSITE DU COMITÉ ÉGALITÉ
2022/2023*



ACTION MENES EN 2022



Les trois grands principes de l'égalité

"Liberté, Égalité, Fraternité"

AXE 3. INITIATIVES, ACTIONS ET PROJETS EN FAVEUR DE L'EGALITE FEMMES-HOMMES.



3.1. LE COMITE DES ELUS REFERENTS EGALITE :

Si le département de l'Hérault est "en avance" sur l'implication nationale, nous sommes en droit de dire que, sur plus de 1200 intercommunalités, "***l'Agglopolé Méditerranée fait partie des 29 signataires...***" (F. **COMMEINHES**). Impliquée depuis 2001 dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'agglo vient de créer un nouveau Comité à l'Égalité attribué à M. Josian RIBES, vice-président et Maire de MONTBAZIN.... 14 communes de notre territoire ont désigné une ou un élu(e) référent(e) Égalité...

La soirée de présentation de ce comité a eu lieu, le vendredi 23 septembre 2022, en présence de Mme CANOVAS, Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et de la Famille, de M. COMMEINHES, Président de Sète agglopolé méditerranée, de M. RIBES, Maire de MONTBAZIN et vice-président et de M. BAËZA, Maire de MEZE. Simplicité et engagement ont été les mots de la réunion.

Parmi les paroles retenues : "...évitons les effets d'annonces et construisons... respectons l'égalité de droit... l'ensemble femme-homme est une complémentarité... s'il faut un hébergement pour les femmes, il faut penser aussi à s'occuper des "violents"... tout un panel de remarques venues d'une salle du Temps Libre bien remplie et concernée.

COMPOSITION DU COMITE DE L'EGALITE DE SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE

Monsieur Josian RIBES Maire, Vice-Président délégué à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les discriminations :

BALARUC LES BAINS : Madame Joëlle ARNOUX Conseillère municipale

BALARUC LE VIEUX : Monsieur Christian RUIS. Adjoint au Maire.

BOUZIGUES : Madame Elodie KERBIGUET 1ère Adjointe au maire

FRONTIGNAN : Monsieur Georges MOUREAUX Adjoint au Maire-suppléante Mme MAILLARD Adjointe

GIGEAN : Madame Leila BERTES Adjointe au Maire

LOUPIAN : Madame Pauline MARTIN Adjointe au Maire-suppléant M. Alain VIDAL Maire de LOUPIAN

MARSEILLAN : Monsieur Jean-Denis POUSSIER Conseiller Municipal

MEZE : Madame Delphine AKNIN Conseillère Municipale

MIREVAL : Madame Christelle BROOKS Adjointe au Maire

MONTBAZIN : Madame Marjorie RIBES Adjointe au Maire

POUSSAN : Madame Julie PEREA Adjointe au maire

SETE : Madame Myriam REYNAUD conseillère municipale et communautaire

VIC LA GARDIOLE : Monsieur Luc VERGOZ Adjoint au Maire

VILLEVEYRAC : Madame Dominique GRANDSIRE Adjointe au Maire

3.2 Programme du 18 au 25 novembre 2022 de la Semaine de l'Egalité sur le territoire de Sète agglomération Méditerranée activités réalisées par les élus référents égalité.

BALARUC-LES-BAINS

Conférence animée par Monsieur André-Jules ROBERT sur le thème Camille CLAUDEL victime de son milieu et de son époque 25 novembre 2022.



BALARUC-LE-VIEUX

Campagne d'affichage à l'intérieur des bus durant la semaine de l'égalité du 18 au 25 novembre 2022 et mise à l'honneur des conductrices de bus.



BOUZIGUES Diffusion d'un Film documentaire « Les petites servantes de l'Ecole ménagère de CARSPACH suivi d'une conférence tenue par Pierre BRAS jury délégué général du prix Simone de BEAUVOIR pour la liberté des femmes 18 /11 - 16h30

GIGEAN

Exposition de photos/biographies/citations de femmes célèbres au 20 et 21 siècles du 21 au 26 novembre 2022



LOUPIAN

Conférence « L'urbanisme genré ou l'urbanisme vecteur d'inégalités » et Exposition « Femmes dans la société » le 22 novembre 2022 - 18h30



MARSEILLAN

« Parole de Femme » Les femmes prennent la parole sur un site dédié du 18 au 25 novembre 2022



MEZE

Atelier d'écriture sur le thème de l'égalité femmes / hommes le 24 novembre 18h30-20h



MIREVAL

Le café citoyen "Un homme/une femme" L'idée est de faire réfléchir sur les idées préconçues liées aux qualités masculines et féminines le 19 novembre 2022



MONTBAZIN

Théâtre d'improvisation 25/11 - 20h30 La Compagnie du Capitaine a donné un spectacle d'improvisation sur la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes

POUSSAN

Bibliothèque de la MJC Un espace a été consacré à des ouvrages traitant de l'égalité entre les femmes et les hommes du 18 au 24 novembre 2022.



SETE

Les sports de défense se conjuguent au féminin 19/11 - 15 à 17h
présentation de différents sports de défense
25/11 - **Conférence/Débat** - avec Me Astrid DESAGNEAUX, Présidente de l'Association **FEMMES Huissiers de Justice de France** et Me Nelly DUCROS FERRAIOLI, toutes deux engagées contre les violences.



VIC LA GARDIOLE

Activités sportives mixtes 18 au 25 novembre Tournoi mixtes de Tennis-Club de tennis. Cours de Tabata (cardio/renforcement musculaire) et Cours de Country



3.3 Formation : Sensibilisation à l'Egalité Professionnelle Femmes - Hommes

Sensibilisation à l'Egalité Femmes – Hommes ou Comment intégrer l'approche genre dans sa pratique professionnelle

Dans le cadre de l'obligation fixée par le décret n° 2008-244 du 7 mars 2008 – art. V qui stipule que :

“Toute personne concourant à la formation professionnelle tout au long de la vie est formée aux règles relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et contribue, dans l'exercice de son activité, à favoriser cette égalité”

Le 11 octobre 2022, sous la houlette de M. Josian RIBES Maire de MONTBAZIN et Vice-Président délégué à l'égalité et à la lutte contre les discriminations, le CIDFF 34 a organisé pour les élus du comité égalité, les agents de *Sète agglomération méditerranée*, des responsables associatifs une session de formation collective à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Déconstruire les stéréotypes

Les stéréotypes de genre enferment hommes et femmes dans des catégories qui traversent l'ensemble des sphères de la société.

En matière d'emploi, ces stéréotypes aboutissent à une répartition des individus dans des secteurs traditionnellement féminins et masculins. Les femmes, concentrées dans un nombre limité de secteurs peinent à trouver des emplois stables, à temps plein et rémunérateurs.

Intégrer le genre dans sa pratique professionnelle

Chaque professionnel, dans sa pratique quotidienne, en accompagnement ou en formation, en recrutement ou en relation avec l'entreprise, peut développer cette approche.

En ingénierie de formation se pose la question de l'accès et de la mixité des publics. En accompagnement individuel ou collectif, le travail sur le projet professionnel peut être éclairé en terme de Genre et donner lieu à des découvertes.

L'égalité entre les Femmes et les Hommes est un droit pour tous et toutes et une obligation pour les Professionnel-le-s de la formation professionnelle

Programme de la formation :

Une journée double approche théorique et pratique (7 heures)

Identification des stéréotypes sexués

- Repérage des stéréotypes sexués
- Définition du Genre
- Les impacts du Genre

Cadre légal en matière d'égalité Femme - Hommes

- Les lois relatives à l'Égalité Femmes-Hommes
- Les mesures incitatives à l'Égalité Femmes-Hommes en direction des entreprises

Approche intégrée de l'égalité Femmes - Hommes

- Les approches du Genre
- Définition de l'approche intégrée de l'Égalité ou du Genre
- Méthodologie de l'approche intégrée de l'Égalité ou du Genre
- Approche intégrée de l'Égalité Femmes-Hommes en formation professionnelle

Sensibiliser la population aux enjeux d'Égalité et valoriser les actions menées :

Un réseau de référents concernant la lutte contre les discriminations-Égalité (LCD-E) a été créé.

Ils contribuent à la préparation et au suivi du plan d'action territorial « Accomplir l'Égalité en Sète agglomération méditerranéenne ».

L'objet de ce réseau est de déployer une démarche transversale au sein des services du territoire afin d'infuser la politique LCD-E dans les politiques sectorielles.

3..3.1 L'ENGAGEMENT DE SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE EST REAFFIRME AU TRAVERS DU COMITE L'EGALITE, ET DE TROIS AXES PRIORITAIRES COMPLEMENTAIRES (votés par délibération 2019- 103) :

1-Soutenir l'Égalité dans le domaine du développement économique et social :

- Partager une culture de l'égalité avec les acteurs de l'entreprise et les responsables associatifs en échangeant sur les axes déterminés par ladite Charte pour élaborer des propositions innovantes destinées à faire progresser l'égalité femmes-hommes
- Faciliter et accompagner l'accès aux financements pour la création d'entreprise par des femmes, valoriser les femmes créatrices d'entreprises.

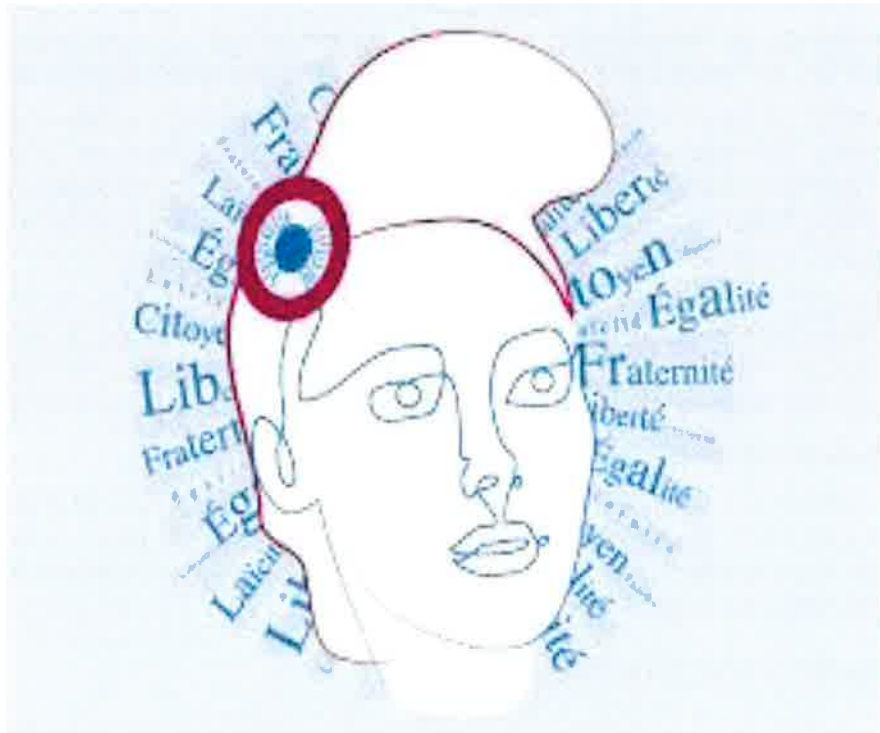
2-Travailler l'égalité par la coopération et l'innovation :

- Coordonner et animer le plan d'action territorial, en partenariat avec les acteurs du territoire.
- Sensibiliser la population aux enjeux d'Égalité et valoriser les actions menées.

3-Renforcer l'égalité sur le territoire de Sète agglomération méditerranéenne :

- Impulser et accompagner l'accès aux droits sur le territoire
- Accompagner et former la jeunesse dans ses aspirations de réussite, de tolérance et de solidarité.

ACTION MENES EN 2023



Les trois grands principes de l'égalité

"Liberté, Égalité, Fraternité"

ACTIONS ET PROJETS MENES PAR SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE DANS LE CADRE DE SES POLITIQUES PUBLIQUES

L'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental à la personne, elle est aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable.

Des progrès ont été réalisés au cours des dernières décennies. Davantage de filles sont scolarisées, moins de filles sont contraintes de se marier précocement, davantage de femmes siègent dans les parlements et occupent des postes de direction, et les lois sont réformées afin de faire progresser l'égalité des sexes.

En dépit de ces avancées, de nombreux défis subsistent : les lois et les normes sociales discriminatoires restent omniprésentes ; les femmes restent sous-représentées à tous les niveaux du pouvoir politique ; et, 20 % des femmes et des filles âgées de 15 à 49 ans ont subi des violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire intime sur une période de 12 mois.

Sète agglomération méditerranée a été créée afin de donner les moyens au territoire de penser et construire son avenir. Nous avons depuis engagé des politiques publiques qui nous conduisent vers un modèle de développement plus durable, et qui nous permettront de lutter contre toutes les inégalités.

IMPLIQUER LES ELUS

Un comité de l'égalité rassemblant des élus communautaires et municipaux a été créé Afin de s'assurer que les actions retenues soient pertinentes et réalisables, le plan d'action est co-construit avec les élus référents égalité des quatorze communes du territoire.

FORMER LES ELUS ET LES PARTENAIRES

Les membres du comité de l'égalité ont bénéficié de formations pour optimiser et développer le plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes du territoire, les formations se sont étendues aux agents, aux responsables associatifs, aux élus.

CAMPAGNE DE COMMUNICATION

C'est une feuille de route ambitieuse qui nous est fixée. Elle prévoit la mise en œuvre de plusieurs actions avec l'objectif de rendre le territoire de Sète agglomération méditerranée exemplaire, tant dans son fonctionnement interne et sa représentativité politique que dans sa communication et dans l'élaboration de ses politiques publiques. Une large communication s'est mise en place et a été diffusée sur le territoire, elle s'optimise et se poursuivra en 2024.

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

L'année 2023 a structuré davantage les actions en matière d'égalité. S'il est bien un point crucial, dans la réussite de telles initiatives, c'est l'implication soutenue de toutes et de tous. C'est justement pourquoi la question de l'égalité entre les sexes, et plus largement celle de la lutte contre les discriminations, doit constituer notre priorité, et être maintenue comme telle dans le temps.

Assurer l'égalité dans les pratiques et le quotidien de tout un chacun est une valeur Républicaine et un devoir démocratique. C'est un enjeu de citoyenneté à part entière.

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES :

La lutte contre les violences faites aux femmes et les féminicides, qui était déjà l'une des grandes causes du précédent mandat, reste l'une des priorités de Sète agglomération méditerranéenne.

Historique :

- ❖ **2004/ 2006 installation opérationnelle du réseau VIA VOLTAIRE, du CIDFF, du conseil juridique, du Conseil Conjugal, du Défenseur des Droits, des Avocats conseils gratuits**, avec une mise à disposition de locaux et du matériel nécessaires pour faciliter le bon déroulement des permanences d'accueil pour les victimes. Les permanences sont toujours fonctionnelles en 2023.
- ❖ **2018/2023 Formation sur les violences faites aux femmes dispensée a des agents de police Nationale, de police Municipale, des gendarmes, des élus, des responsables associatifs.**
- ❖ **2023 Intervention de l'équipe de la Maison de la protection des familles de la Gendarmerie Nationale**, diffusion de trois spots percutants. L'objectif de cette rencontre étant de fournir les outils qui vont permettre de mieux appréhender les violences, de détecter et d'orienter les victimes.



- ❖ **2019 signature de la charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.**
- ❖ **2019 Désignation d'une chargée de projet** rattachée à la direction générale

des services, pour la réalisation du plan d'action en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

- ❖ **2019 création du bureau de l'intervenante sociale qui a pu ainsi prendre ses fonctions au sein du commissariat de Sète** pour la zone Sète et Frontignan.
Le salaire de l'intervenante sociale est financé par le département et l'Etat.
- ❖ **2020 la Communauté des Professionnels territoriaux de Santé (CPTS) fait partie du réseau du CISPDR**, des formations sur les violences faites aux femmes se mettent en œuvre pour les professionnels de santé.
- ❖ **2020 Désignation d'un élu délégué à l'égalité pour les hommes et les femmes et à la lutte contre les discriminations au sein du conseil communautaire en la personne de Monsieur Josian RIBES Maire de MONTBAZIN et vice-Président.**
- ❖ **2021 Le plan d'action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes est amorcé pour le Territoire il perdure en 2023 sur l'ensemble du territoire.**
- ❖ **2021 Mise en œuvre du programme d'actions pour améliorer l'accueil des victimes au commissariat de Sète** (zone Sète/Frontignan) en partenariat avec le commissaire divisionnaire.
- ❖ **2021 création de deux couloirs au sein du commissariat pour permettre que les auteurs et les victimes ne se croisent pas**, ce chantier a été réalisé par les jeunes de la Mission Locale d'Insertion Jeunesse (MLIJ) du Bassin de Thau.
- ❖ **2021 réalisation de cloisons phoniques pour auditionner les victimes** en toute confidentialité.
- ❖ **2021/2022 davantage de visibilité sur le parcours à suivre pour une femme victime.** La victime dans la plupart des cas a connaissance des bons interlocuteurs, des contacts d'urgences, grâce à une communication globale menée par les partenaires des différents réseaux de lutte contre les VIF dont le CISPDR fait partie.
Une communication est effectuée sur le territoire de Sète agglomération méditerranéenne depuis la formation du comité égalité souhaitée par les quatorze maires du territoire.
- ❖ **2021 création d'une salle Mélanie pour auditionner les petites victimes dans une ambiance chaleureuse et confidentielle.**
Pour éviter que l'enfant soit obligé de répéter ses calvaires passés, des micros permettent l'enregistrement de toute la conversation-déposition. Discrète dans un coin, une caméra permet de fixer les images de cette rencontre entre l'enfant et le policier. La vidéo de l'audition est versée au dossier d'un juge d'instruction et qui peut faire l'objet d'une diffusion lors du procès, qui a parfois lieu trois ou quatre ans seulement après. En 2023/24 le matériel audio/vidéo de la salle Mélanie devra être renouvelé.

Mieux nous informons, plus les victimes sauront à qui s'adresser pour trouver l'aide nécessaire pour se reconstruire.

- ❖ **2022 le comité égalité est créé sous la houlette de M. Josian RIBES Maire de MONTBAZIN, Vice-Président délégué à l'égalité, à la lutte contre les discriminations.**

→ Le comité égalité à une adresse e-mail : comiteegalite@agglopoie.fr

- ❖ **2023 Etude menée au sein d'un des groupes de travail organisé par les élus référents égalité et en partenariat avec des partenaires du CISPD-R,** pour identifier les lieux d'hébergements d'urgence pour les victimes de violences intrafamiliales.
- ❖ **2022/2023 Distribution de sacs à pain dans toutes les boulangeries du territoire. Au total 46 000 pochettes** distribuées par les élus référents égalité pour venir en aide aux victimes de violences intrafamiliales.

UN VIOLENTOMETRE IMPRIME SUR LES SACS A BAGUETTE POUR PREVENIR LES VIOLENCES CONJUGALES

Le violentomètre

Quand les femmes doivent-elles s'alarmer ?

 PROFITE Ta relation est saine quand il ...	- Respecte tes décisions et tes goûts - Accepte tes amis et ta famille - A confiance en toi - Est content quand tu te sens épanouie - S'assure de ton accord pour ce que vous faite ensemble
 VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il ...	- T'ignore des jours quand il est en colère - Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose - Rabaisse tes opinions et tes projets - Se moque de toi en public - Te manipule - Est jaloux en permanence - Contrôle tes sorties, habits, maquillage - Fouille tes textos, mails, applis - Insiste pour que tu envoies des photos intimes - T'isole de ta famille et de tes amis
 PROTÈGE-TOI DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il ...	- Te traite de folle quand tu lui fais des reproches « pète les plombs » lorsque quelque chose lui déplaît - Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe - Menace de se suicider à cause de toi - Te touche les parties intimes sans ton consentement - Menace de diffuser des photos intimes de toi - T'oblige à regarder des films pornos - T'oblige à avoir des relation sexuelles

QUELQUES ACTIONS MENEES PAR LE COMITE EGALITE DE SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE POUR L'ELIMINATION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS.



**RECEPTION DES CARTONS CONTENANT LES SACS A PAIN
PAR LES ELUS DU COMITE EGALITE**

Le violentomètre imprimé sur les sacs à baguette pour prévenir les violences conjugales, sera distribué le 08 mars prochain dans toutes les boulangeries du territoire par les quatorze élus du comité égalité de Sète agglomération méditerranéenne pour alerter sur les violences sexuelles et sexistes.

Le violentomètre permet de déterminer objectivement si la relation est saine et basée sur le consentement mutuel ou au contraire, si elle est toxique et lorsqu'il est nécessaire d'en parler et de se faire aider.

Le violentomètre s'adresse à tous, hommes et femmes qu'importe leur âge (ados également). Alors n'hésitez pas et partagez-le avec vos proches !

« Aucune société ne réussira à relever les défis contemporains si elle se prive de la moitié de ses ressources vives, de sa force, d'une capacité à faire vivre aussi bien dans le service public que dans les entreprises, ce qui est le cœur même de l'innovation : la diversité. »



- ❖ **Distribution de sacs à pain dans toutes les boulangeries du territoire** pour la semaine du 8 mars 2023.

Chaque boulangerie du territoire a reçu 500 sacs à pain des mains des élus référents égalité, **soit 46 000 pochettes spéciales sur lesquelles sont inscrits, notamment, l'adresse e-mail du comité des élus référents égalité et des numéros de téléphone utiles aux victimes** de violences conjugales. En France comme sur les communes du territoire, la baguette et le pain, de manière plus générale, sont sacrés. Et ça, élus comme acteurs du monde associatif en sont bien conscients.

Ainsi, afin de lutter contre les violences faites aux femmes, les baguettes de Sète agglomération méditerranée exerceront désormais une nouvelle mission :

- ❖ Sensibiliser la population du territoire aux violences faites aux femmes.
- ❖ informer les victimes des ressources à leur disposition.



Cette remise de sacs à pain, a eu lieu le 21 février 2023, en présence de M. François COMMEINHES Président de Sète agglomération méditerranée et de M. Josian RIBES Vice-Président délégué à l'égalité.



MEZE

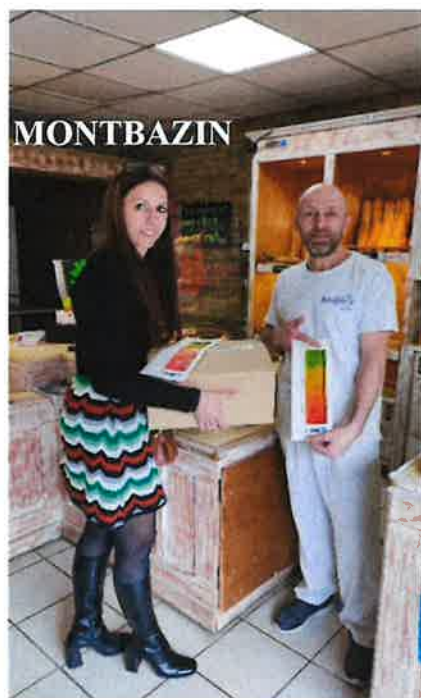


VILLEVEYRAC



FRONTIGNAN

Distribution de 46 000 pochettes à pain dans les boulangeries du territoire.





Retrouvez sur cette page tous les contacts et sites utiles dans les domaines de l'Égalité femmes-hommes, de la diversité et de l'égalité des chances : Lutte contre les violences et les discriminations, accès aux droits et accompagnement.

Numéros d'urgence :

Le 17 : numéro d'appel pour joindre la police et la gendarmerie.

Le 112 : numéro d'appel unique européen pour accéder aux services d'urgence, valable dans l'Union européenne.

Le 15 : numéro spécifique aux urgences médicales, qui permet de joindre 24h/24 le service d'aide médicale urgente (SAMU).

Le 18 : numéro d'appel pour joindre les pompiers.

Le 114 : numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence, afin de solliciter l'intervention des services de secours (en remplacement des 15, 17, 18).

Numéros d'écoute d'information et d'orientation :

39 19 : Numéro d'écoute gratuit destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés anonyme et gratuit, 7 jours sur 7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedi, dimanche et jours fériés.

39 28 : Numéro unique de signalement des discriminations.

08 Victimes - 08 842 846 37 : Plateforme téléphonique qui s'adresse à toutes les victimes d'infractions, quelle que soit la forme de l'agression ou le préjudice subi.

Sexualité / Contraception / IVG - 0 800 08 11 11 : Numéro gratuit pour répondre à toutes les questions sur les sexualités, la contraception et l'IVG.

0800 05 95 95 - SOS viols : Numéro gratuit destiné aux femmes victimes de viol ou d'agressions sexuelles, à leur entourage et aux professionnels concernés.

08 019 019 11 : Numéro national de prévention destiné aux auteurs de violences.

Si vous êtes victime ou témoin de violences

En cas d'urgence, appelez la police ou la gendarmerie, en composant le **17** (ou le **112** d'un portable, appel gratuit).

3117 accessible 24h/24h est peu connu des usagers, il est utile pour signaler les problèmes survenus sur l'ensemble du réseau ferré de France, et pour signaler les violences sexistes et sexuelles commises dans les trains.

Signalez sur le portail de signalement des violences sexuelles et sexistes

<https://www.service-public.fr/cmi>

Site utile : App-Elles : <https://app-elles.fr/>

The graphic features a red banner at the top with the hashtag **#NeRienLaisserPasser** and the slogan **Réagir peut tout changer**. To the right, it says 'portail de signalement des violences sexuelles et sexistes' next to a red box containing the number **3 1 1 7** and the text **ARRÊTONS LES VIOLENCES**. Below this, three bullet points describe the service: it allows individualized exchange with police or specially trained gendarmes, it is not mandatory to declare one's identity, and it is a free service available 24/7 from a computer, tablet, or smartphone. A red box at the bottom states the goal: 'Orienter les victimes vers le dépôt de plainte et faciliter une prise en charge sociale et/ou psychologique'. At the very bottom, logos for the Ministry of the Interior and various partner organizations are displayed.

#NeRienLaisserPasser
Réagir peut tout changer

portail de
signalement des
violences sexuelles et
sexistes

3 1 1 7
ARRÊTONS
LES VIOLENCES

- Le tchat permet un **échange individualisé** avec un policier ou un gendarme spécialement formé.
- Il n'est pas obligatoire de déclarer son identité.
- C'est un service gratuit, **accessible 24h/24, 7j/7**, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Orienter les victimes vers le dépôt de plainte et faciliter une prise en charge sociale et/ou psychologique

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Un projet d'origine citoyenne, co-construit avec des personnes victimes et des experts et soutenu par des acteurs privés et institutionnels

Mémo de Vie est le fruit d'une consultation citoyenne, initiée par Make.org entre le 25 novembre 2017 et février 2018. Différentes idées ont ainsi été émises par des citoyens pour lutter contre les violences faites aux femmes. Parmi elles, un outil digital qui permettrait aux personnes victimes de garder une trace des événements, accéder à des ressources fiables et stocker de manière sécurisée des éléments qui pourraient faciliter un éventuel dépôt de plainte et une enquête. Convaincue qu'une telle solution était pertinente et pouvait également s'adresser à toute personne victime de violences répétées, France Victimes s'est alliée à Make.org pour développer cette plateforme.

Liens : <https://www.france-victimes.fr/index.php/nos-engagements/memo-de-vie>

Enfin, un soutien est proposé par de nombreuses associations d'aide aux victimes.

Chaque palais de justice dispose aujourd'hui d'un bureau d'aide aux victimes, géré par une de ces associations.

Les contacts étroits et réguliers avec les partenaires institutionnels (police, gendarmerie, préfecture, parquet, etc.) La solution est la

pluridisciplinarité, il faut un accompagnement global sur tous les plans médicaux, psychologiques, sociaux, judiciaires.

Le phénomène d'emprise des victimes de violences conjugales peut être tellement important que, sans approche globale, beaucoup de situations ne pourraient pas être résolues.

Numéros d'urgence : 15 Samu, 17 Police/Gendarmerie, 18 Pompiers, 115 Hébergement

SOS Ligne d'écoute Nationale pour les **victimes de violences conjugales : 3919**

SOS Ligne d'écoute Nationale pour les **personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler : 114**

SOS Ligne d'écoute Nationale pour les **enfants en danger : 119**

SOS Ligne d'écoute Nationale pour **toute victime : 116 006**

Plateforme de **signalements des violences sexistes et sexuelles** :

<http://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr/>

Plateforme de **signalements des violences sexistes et sexuelles**

[<http://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr/>].

Numéro vert National **Sexualité – Contraception – IVG : 0 800 08 11 11**

Depuis le CP du 27 mars du Ministre de l'intérieur, toute victime de violences conjugales à la possibilité d'alerter et d'être accueillie dans une pharmacie.

RESEAUX PARTICULIEREMENT OPERATIONNELS VIA VOLTAIRE - CISPD-R

Liste des acteur-ice-s du réseau interprofessionnel de prévention et prise en charge des violences conjugales, intrafamiliales, sexistes et sexuelles du Bassin de Thau

Les responsables, travailleurs sociaux et soignants référents des Services territoriaux des solidarités (STS), de la Protection maternelle infantile (PMI) de la MDS Etang de Thau et du Service départemental de l'autonomie (SDA) ainsi que la conseillère conjugale et familiale et la médecin gynécologue du Centre de santé sexuelle du CD34.

L'IDE coordinatrice, la chargée de mission, un médecin généraliste et un médecin radiologue de la CPTS du Bassin de Thau, la Conseillère conjugale et familiale référente de la DAC 34, la coordinatrice du contrat local de santé de Sète.

Les CCAS et travailleurs sociaux des communes de Sète-Agglomération (Sète, Frontignan, Mèze, Bouzigues, Florensac, Loupian, Mireval, Montbazin, Pignan, Poussan, Vic La Gardiole, Villeveyrac).

L'APS34, le CIDFF34 (via l'accueil de jour des victimes), le CIMADE, le

CODES34, France Victimes 34, Mouvement du Nid, le PEPA, le SUS, les associations AMT Arc en Ciel, Amesty International, Concerthau (via la Maison citoyenne des femmes), être Ô monde, Femmes en Languedoc Roussillon (FLR), Les Lieux du Lien, Planète Parents.

La psychologue et les conseiller-e-s en insertion professionnelle de la Mission locale insertion jeunes (MLIJ) du Bassin de Thau, Une professionnelle de la Résidence Habitat Jeunes Sète et Bassin de Thau, les travailleurs sociaux de la CAF, le réseau des assistantes sociales et psychologues scolaires et enseignant-e-s référent-e-s égalité du territoire Bassin de Thau de l'Education Nationale.

La responsable, référente famille des centres sociaux municipaux Villefranche et Nicolas Gabino de la ville de Sète et coordinatrice du réseau Thau petite enfance, les coordinatrices parentalité de Sète et de Frontignan ainsi que les LAEP.

Les professionnel-le-s du service social des urgences, une infirmière, la responsable et la coordinatrice de l'UAPB et du secteur de pédopsychiatrie du Centre Hospitalier du Bassin de Thau (CHBT),

La sage-femme référente vulnérabilité et la psychologue de la clinique Saint Thérèse, le médecin légiste en charge des formations de l'UMJ du CHU de Montpellier, les sages-femmes coordinateur-ice-s médicaux et référente vulnérabilité du Réseau périnatalité Occitanie (RPO).

Les psychologues de via voltaire chargés des Parcours santé mieux être (PSME) du dispositif RSA et permanences spécifiques à l'adresse des enfants et adolescent-e-s victimes, témoins et/ou exposés et des auteurs de violences conjugales et/ou intrafamiliales,

La commandant de la compagnie de gendarmerie de Pézenas et les gendarmes référents VIF des Brigades de Mèze et Balaruc-Les-Bains, la cheffe de la Brigade de sureté urbaine et le directeur du Centre Loisirs Jeunes du commissariat de Sète-Frontignan ainsi que les deux assistantes de service social détachée du CD34 et respectivement mises à disposition (ISCG).

La Maison de protection des Familles, le Lieutenant-Colonel Officier adjoint prévention publics et partenariats de la division de l'appui opérationnel de la Gendarmerie de l'Hérault et le Délégué du défenseur des droits référent déontologique régional des forces de l'ordre.

Les associations Amnesty international, l'Avocat et la Violence Conjugale (AAVC), la Ligue de l'Enseignement 34.

La Mairie de Sète : la conseillère municipale à la condition féminine, l'adjointe au Maire déléguée à l'Action sociale et vice-Présidente de Sète Agglopôle Méditerranée ainsi que la Conseillère municipale et déléguée à l'égalité et à la prévention des violences familiales et également Conseillère territoriale et déléguée européenne de la mairie de Frontignan.

La Communauté d'Agglomération Sète-Agglopôle-Méditerranée et la chargée de projet égalité et coordinatrice du CISPDR, les coordinateur-ices Programme de réussite éducative (PRE) des villes de Sète et de Frontignan, La coordinatrice du CLSPD de Frontignan.

Les polices municipales de Frontignan, Mèze, Poussan et Villeveyrac ;
Les établissements scolaires du territoire.

La directrice du logement à Sète-Agglopole Méditerranée, le directeur général de Sète Thau Habitat, la chargée de clientèle, le directeur de l'agence Thau Littoral à Hérault Logement ;

Les Conseiller-e-s pénitencier-e-s d'insertion et de probation du SPIP34, le président, le directeur et les travailleurs sociaux de Solidarité Urgence Sétoise,

Une éducatrice du secteur « Société-Solidarité » d'Hérault Sport,

L'assistante sociale et la psychologue de l'UEMO de la PJJ

Le substitut de procureur des parquets majeurs et la vice-procureur du parquet des mineurs et les chargées de mission du pôle VIF du Tribunal judiciaire de Montpellier

La Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité.



Les groupes de travail du Réseau interprofessionnel de Sète/Bassin de Thau sur le thème des violences conjugales, intrafamiliales, sexistes et sexuelles

Structuration et programmation en 2023

La structuration et programmation annuelle du réseau est organisée cette année selon **2 formats** de séances (Cf, tableau n°1, *infra*) :

- **6** séances en format **restreint** réparties sur **3 groupes de travail** travaillant sur **2 thématiques croisées** détaillées ci-dessus (Cf, tableau n°2, *infra*) ;
- **3** séances en format **plénière** (dont celle de janvier) visant à restituer, inviter des intervenants extérieurs, établir un bilan et (re)définir les travaux poursuivis ;
- **1** évènement de type rencontre **inter-réseaux** (dont la programmation est à définir).

Tableau n°1 : Agenda et répartition des séances 2023										
12 janv	09 févr	09 mars	13 avril	11 mai	15 juin	06 Juil	14 sept	12 oct	16 nov	14 déc
Plénière	G3	G2	Reportée	Plénière	G2	G1	G1	G3	projet	Plénière

Les séances ont lieu de **9h30 à 11h30** de préférence en présentiel à **L'Espace Victor Meyer situé rue du Moulins à Vent à Sète** ou en visioconférence selon les mesures liées à la crise sanitaire. Les professionnel-le-s participant à cette instance sont régulièrement (ré)informé-e-s par courriels, des dates et lieux de rencontres et/ou d'éventuels réajustements.

Tableau n°2 : Détail des axes et thématiques de travail en format restreint		
Groupes de Travail	Thématique A	Thématique B
G1 « Protection et prise en charge d'urgence »	Coordination des procédures d'accueil, d'évaluation et d'orientation des situations	Formation des professionnel-le-s de 1 ^{ère} ligne (santé, police/gendarmerie, travailleurs sociaux, magistrat/avocats)
G2 « Mise en parcours de sortie des victimes et des auteur-e-s »	Conseils juridiques, accès au droit, et (re)logement	Dispositifs de soin, d'écoute et d'accompagnement à la (ré)insertion
G3 « Sensibilisation-prévention aux violences de couple au sein de la famille et en dehors ¹ »	La prise en charge des enfants, adolescent-e-s et jeunes majeurs victimes, témoins et/ou exposé-e-s	Accompagnement à la parentalité en contexte de violences conjugales

Chacun des membres a la possibilité de s'inscrire dans **2 groupes de travail** et par définition, de travailler sur **4 thématiques** sur **6** ; ceci correspondant à une participation maximale de **8 réunions** sur les 10 dates programmées.

D'après le taux de participation moyen dans le cadre de cette instance, la

¹ Notamment en situation de harcèlement : au travail, à l'école, dans l'espace public, sur les réseaux sociaux....

composition des groupes de travail thématique a été fixée à **10 à 15 professionnel-le-s (maximum)**.

Pour chacun des groupes de travail seront identifiés **2 professionnel-le-s référent-e-s** chargé-e-s de restituer en plénière les réflexions, interrogations, propositions et/ou préconisations formulées au cours des séances thématiques.

Depuis le début de l'année 2023, via voltaire participe activement aux réunions du comité des élu-e-s référent-e-s égalité des comme de Sète agglomère, et aux groupes de travail du CISPDR et notamment pour le déploiement de travaux à l'échelle du territoire Bassin de Thau :

- **Dispositif expérimental de formation des professionnel-le-s de santé en partenariat avec la CPTS Bassin de Thau** (inscrit dans le cadre des travaux du groupe de travail n°1) ;
- **Diagnostic en matière de mise à l'abri, d'hébergement et de relogement pérenne ;**
- **Projet de protocole d'urgence mutualisé** (inscrit dans le cadre des travaux du groupe de travail n°2) ;
- **Actions de sensibilisation et de prévention aux violences sexistes et sexuelles et en faveur de l'égalité de sexe et de genre dans les établissements scolaires** (inscrit dans le cadre du groupe travail n°3).



COMPOSITION DU COMITE DE L'EGALITE DE SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE



2023 UN COMITE D'ELUS REFERENTS EGALITE TRES ACTIF

Il se réunit chaque six semaines sous la houlette de M. Josian RIBES Vice-Président Délégué à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les discriminations

- **Monsieur Josian RIBES Maire, Vice-Président délégué à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les discriminations :**
- **BALARUC LES BAINS :** Madame Joëlle ARNOUX Conseillère municipale
- **BALARUC LE VIEUX :** Monsieur Christian RUIS. Adjoint au Maire.
- **BOUZIGUES :** Madame Elodie KERBIGUET 1ère Adjointe au maire
- **FRONTIGNAN :** Monsieur Georges MOUREAUX Adjoint au Maire-suppléante Mme MAILLARD Adjointe au Maire.
- **GIGEAN :** Madame Leila BERTES Adjointe au Maire
- **LOUPIAN :** Madame Pauline MARTIN Adjointe au Maire-suppléant M. Alain VIDAL Maire de LOUPIAN
- **MARSEILLAN :** M. ARAGON Jean-Claude, adjoint au Maire délégué aux associations et Madame Chantal PROUTEAU, conseillère municipale suppléante.

- **MEZE** : Madame Delphine AKNIN Conseillère Municipale
- **MIREVAL** : Madame Christelle BROOKS Adjointe au Maire
- **MONTBAZIN** : Madame Marjorie RIBES Adjointe au Maire
- **POUSSAN** : Madame Julie PEREA Adjointe au maire
- **SETE** : Madame Myriam REYNAUD conseillère municipale et communautaire
- **VIC LA GARDIOLE** : Monsieur Luc VERGOZ Adjoint au Maire
- **VILLEVEYRAC** : Madame Dominique GRANDSIRE Adjointe au Maire

Le budget du comité égalité engagé en 2022 et de 2023, a été de 18 000 €.

ACTIONS ET PROJETS MENES PAR LE COMITE EGALITE

SETE :

Ce samedi 25 novembre 2023, à l'occasion de la journée pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des enfants, la Ville de Sète marque son implication dans le soutien des victimes et annonce de nouvelles actions inscrites dans le temps.

Le déroulé de la journée :

- 10h : 1ère marche préventive pour les femmes au départ de la mairie de Sète ;
- 11h : arrivée à l'espace Victor-Meyer (rue du Moulin à Vent) et discours officiels ;
- 11h15 : lecture de poème et minute de silence en hommage aux victimes de féminicide et finalisation de la plantation du Gingko biloba.

Une marche préventive, la 1^{re} d'une série

Cette 1ère marche préventive pour les femmes a débuté à 10h départ de la mairie de Sète.

Des marches préventives seront organisées tous les mardis en partenariat avec le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et la Préfecture de l'Hérault, dans l'objectif de faire diminuer le sentiment d'insécurité, de rompre l'isolement des femmes. Il s'agit de leur permettre de s'approprier la ville le soir dans des conditions de quiétude (certaines femmes se privent d'activités le soir par crainte des agressions).

Cette marche a fait étape dans différents lieux symboliques :

- La mairie, maison commune pour tous les citoyens
- Le parc Simone Veil en hommage à cette femme d'Etat, grande défenseuse de la cause des femmes
- Le Cyber espace, lieu dédié en 2006 à la condition féminine
- L'espace Victor Meyer où se tiendront les « rendez-vous entre nous » à partir de février 2024.

Un symbole de résilience : plantation d'un Ginkgo biloba

Ce Ginkgo biloba a été planté à l'Espace Victor Meyer, lieu où les forums « Rendez-vous entre nous » organisés par la Ville de Sète se tiendront à partir de février 2024. « Rendez-vous entre nous » doit aider à libérer la parole, favoriser l'expression des femmes sétôises d'aujourd'hui, dans leur diversité sociale et familiale, et améliorer ainsi leur quotidien dans tous les domaines (emploi, culture, sport, santé, parentalité, logement, loisirs, tranquillité publique ...).

Le Ginkgo biloba est l'arbre sacré de l'Orient, symbole d'unité et de paradoxes, d'espoir, d'éternité et de longue vie. Sa force de vie est immense. Sa résilience impressionnante : l'arbre qui existe depuis plus de 300 millions d'années a d'ailleurs survécu à la bombe atomique d'Hiroshima, alors que toute autre forme de vie alentour avait été détruite. Le 6 août 1945 eut lieu l'explosion atomique d'Hiroshima. La végétation autour de l'épicentre fut étudiée au mois de septembre de la même année. Un ginkgo situé près d'un temple détruit situé à un kilomètre de l'épicentre fut le premier végétal à bourgeonner au printemps de l'année suivante.



❖ Marche préventive contre les violences faites aux femmes et aux enfants.

Le Samedi 25 novembre 2023, à partir de 10 heures, une marche préventive a été organisée pour protester contre les violences envers les femmes et les enfants.

Ensuite, à partir de 11h15, des poèmes seront lus et une minute de silence sera observée en mémoire des victimes de féminicide.



❖ Conférences sur les violences intrafamiliales, le jeudi 23 novembre 2023 de 18h30 à 20h Salle Jeanne d'Arc avec la maison de Protection des Familles 34 (unité spécialisée de la Gendarmerie Nationale).

Pour plus d'informations contacter : communication@villeveyrac.fr ou le 09 72 60 89 14



❖ Dans le cadre de la semaine de l'égalité femmes-hommes et la journée du 25 novembre 2023, se dérouleront dans la commune de LOUPIAN :

❖ **Collecte de protections périodiques pour lutter contre la précarité menstruelle**, un des enjeux de l'égalité femmes hommes: des boîtes à dons seront mises à dispositions dans le hall de la mairie, à la médiathèque Stéphane Hessel, au Centre Socio culturel Nelson Mandela et au gymnase Alice Milliat aux horaires d'ouverture habituels de ces équipements.

❖ **Une table thématique rassemblant des ouvrages sur l'égalité entre femmes et hommes ainsi que les stéréotypes de genres sera implantée à la médiathèque Stéphane Hessel.** Un quiz sur l'égalité femmes-hommes dans la société sera publié sur nos réseaux sociaux.

- ❖ **Une exposition intitulée "Genre, et si on inversait les genres",** travaux réalisés par des élèves d'une classe de 6ème du Collège Olympe de Gouges suite un travail interdisciplinaire autour des stéréotypes de genre sera installé dans la vitrine de la mairie.
Pour plus d'informations contacter : pauline.martin@loupian.fr ou le 04 67 43 82 07



- ❖ **Journée des femmes et des arts,** l'égalité dans le domaine culturel et artistique, pour valoriser des artistes féminines
- ❖ **Conférences Le projet expédition** par Géraldine Le Roux et Sylvie Crossman, un tour du monde en voilier avec un équipage entièrement féminin dédié à l'étude et à la lutte contre la pollution plastique.
- ❖ **Lutte contre les violences sexistes dans les milieux festifs auprès des bars et restaurants** avec une Affiche de sensibilisation destinée aux fêtes de Mèze et autres manifestations Festival de Thau, Mèze Electro.
- ❖ **Valoriser le sport féminin** lors de la remise de trophées pour sportifs méritant.
- ❖ **Création d'un collectif de femmes pour valoriser et soutenir l'entrepreneuriat au féminin.**
- ❖ **Actions de prévention auprès des écoles primaires avec l'intervention de la MPF de Lunel dans des classes de CM1+CM2.**
- ❖ **Participation aux Assises Nationales de France Victimes en juin à Montpellier.**

- ❖ **Sitting contre les discriminations** organisées avec le Collège Jules verne.
- ❖ **Lutter contre les stéréotypes de genre dans le sport** avec l'organisation d'un match de futsal entre l'équipe garçon de l'Espace Jeunes et les féminines du FC Sète.

Mèze

Une campagne de lutte contre les violences sexistes faites aux femmes

« Le sexisme ne recule pas en France. Au contraire, ses manifestations les plus violentes s'aggravent, et les jeunes générations sont les plus touchées », signale Delphine Aknin, conseillère municipale de Mèze qui lance une campagne d'affichage dans les bars et restaurants. L'objectif est de sensibiliser aux violences faites aux femmes. Elle rappelle les chiffres communiqués par le ministère de la Santé et le Haut Conseil à l'égalité femmes hommes : « En 2022, 1 femme sur 2 a déjà subi des violences sexuelles ou sexistes en France, 122 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire, 29 hommes ont été tués par leur partenaire ou ex-partenaire, 14 enfants mineurs sont décriés, tués par leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple et pourtant, 70 % des plaintes de violences sexuelles sont classées sans suite ». Elle veut profiter des fêtes à Mèze pour lutter contre les violences sexistes et sexuel-

les au travail, dans la sphère privée et aussi dans l'espace public, par des actions de prévention et de sensibilisation comme l'affiche qui rappelle que ces actes de violences sont mesés punis par la loi.

Obtenir plus de moyens
Si l'action vise le grand public, l'objectif est aussi d'alerter les pouvoirs publics pour obtenir plus de moyens. Sur Mèze le CCAS reçoit chaque jour des plaintes. « Il faudrait un acteur central pour coordonner les divers acteurs sur Mèze », insiste Delphine Aknin. Une formation des services recevant du public et de la police municipale a été réalisée par le Cdff 34 sur la manière d'accueillir les victimes, et des actions de sensibilisation auprès des jeunes ont été réalisées.

> **Numéros utiles** : Enfance en danger : 119 Violences femmes info : 3919. Par SMS, si vous ne pouvez pas parler : 114 En cas d'urgence : 17.

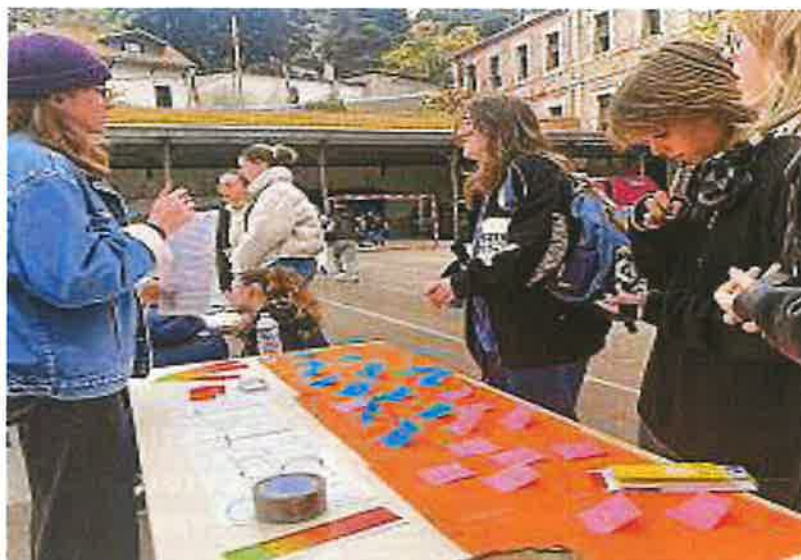
► **L'accompagnement** : 06 21 90 71 21



L'affiche de la campagne dans les bars et restaurants.

Impulsée dans le cadre du réseau VIA VOLTAIRE en partenariat avec le CISPD-R de Sète-Agglomération, une manifestation s'est concrétisée via l'animation de stands et d'ateliers dans la cours du lycée Paul VALÉRY ;

VIOLENCES HARCELEMENT EGALITE SENSIBILISATION DES ELEVES DU LYCEE PAUL VALERY



Une journée d'action, de sensibilisation, de prévention des violences sexuelles et sexistes et en faveur de l'égalité femme/homme a été organisée le jeudi 16 novembre 2023, dans la cour du lycée Paul-Valéry.

- ❖ **Au total 600 élèves de la seconde à la terminale ont été sensibilisés**, Sur une table étaient collés des dizaines de petits bouts de papier colorés reprenant les préoccupations des jeunes dans la rue, sur les réseaux sociaux et au lycée : "M'habiller comme je veux", "Rentrer chez moi en toute sécurité", "Je veux aimer librement la personne de mon choix", "Ne pas se faire siffler parce qu'on est une femme", «Ne plus prendre des photos secrètes de nous ».
- ❖ *« C'est une bonne initiative, jugeait une lycéenne de seconde.*
- ❖ *« Énormément utile, ajoutait une autre. J'ai trouvé plein de numéros que je pouvais appeler. »*
- ❖ Chloé et Emma relevaient : *« Dans chaque stand, il y avait des infos qu'on n'avait pas, des associations que l'on ne connaissait pas*



ASBB VOILE Affiliée Fédération Française Voile n° 34029
 BL n°1 Pôle sportif Alain Colas
 rue des Trimarans
34540 BALARUC LES BAINS

La Plaisance au Féminin

Balaruc les Bains – samedi 21 et dimanche 22 octobre 2023

Samedi 21 octobre :

Dès 10H au Piano Tiroir :

- ❖ Associations présentes Fédération Française de Voile, Ligue et CDV - ASBB Voile
- ❖ Lycée de la mer de Sète
- ❖ Centre Nautique de Balaruc les Bains
- ❖ Entre Ciel et Mer (accompagnement post-cancer su l'eau)
- ❖ Projet Gens de Mer
- ❖ Les Médiathèques de l'Agglo

Prise des inscriptions au grand embarquement du dimanche.

❖ 14H00 : Table Ronde "Les métiers de la plaisance au féminin"

Intervenantes :

- Sophie Poch, Directrice adjointe du lycée de la mer de Sète
- Valérie Moens, responsable après-vente du chantier Outremer
- Corinne Quitane, assistante de direction du port de plaisance de Sète

- Christelle Grison, matelot à bord de yacht, formation Capitaine 200
- Elèves au lycée de la mer
- Animatrice : Hélène Schaeffer, journaliste (Le Marin).

❖ **16H30 : Table Ronde "La Voile au Féminin"**

Intervenantes :

- Isabelle Espinasse, Championne de France Handivoile
- Marion Morteфон, championne du monde de Wing Foil
- Marie Claire Durand, directrice du YCM et intervenante dans le Handivoile
- Marie Noëlle Castan, navigatrice tour du monde
- Corinne Rouzet, regatière à l'ASBB Voile
- Animatrice : Sophie Hachet, navigatrice tour du monde et journaliste

❖ **20H30 : Présentation, en avant-première, du film « Flo » - Florence ARTAUD**

Places à réserver sur le site asbbvoile.fr

<https://www.helloasso.com/associations/asbb-voile/evenements/plaisance-au-feminin>

- ❖ **Dimanche 22 octobre : "Femmes à la Barre" en association avec le Centre Nautique**
- ❖ **Dès 9H : Accueil au Centre Manureva,**
- ❖ **Embarquez pour une petite navigation sur l'étang de Thau** à bord des voiliers habitables de l'ASBB Voile, ainsi qu'à bord des voiliers du Centre Nautique. 2 sessions : 10h/12h et 14h/16h.

Inscriptions

: <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdJgWzVo6NJw1HzBehN7Q7UcblghW6uZ4rNf8LRtD36Ckf4w/viewform>

- ❖ **Initiation à la voile radiocommandée.**

Restauration sur place par l'association Bal'ados.



EN 2023 – 7 GROUPES DE TRAVAIL ONT ETE ORGANISES

POUR LE COMITE DES ELUS REFERENTS EGALITE.

1-2 groupes de travail pour organiser : VIOLENTOMETRE ET SACS A PAIN :

La distribution des 46 000 sacs à pain fut un gros et franc succès pour l'ensemble des référents égalités des 14 communes, les boulangeries ont toutes distribué ces sacs à pain en plus d'être utile pour les victimes cela a été positif économiquement pour elles. Les habitants des communes ont montré un intérêt particulier pour le violentomètre.

2- 2 groupes de travail concernant : DROITS DES PERES THEME ALLOCATIONS FAMILIALES :

Le sujet de la réunion « Droits des pères » est exposé par Madame ROUCOULET, elle souligne les écarts importants entre les mères et les pères en ce qui concerne les allocations attribuées par la CAF.

Malgré la séparation d'un couple, puis la mise en place d'une garde alternée décidée par le JAF, la mère reste souvent la seule bénéficiaire des versements APL et Allocations familiales et autres (rentree scolaire...).

Lorsque le père engage les démarches pour avoir un numéro allocataire ce n'est guère mieux, en exemple un père de famille a commencé à percevoir ses APL, 4 ans après sa demande, et il n'existe pas de rétroactivité.

Malgré toutes les démarches effectuées, le père ne bénéficie pas de la moitié de ses droits, seule la mère perçoit les allocations.

Il y a quelquefois des ententes entre femmes et hommes séparés mais cela ne concerne pas la majorité des séparations en garde alternée.

3- 2 groupes de travail : ACCUEIL ET HEBERGEMENT D'URGENCE SUR LE TERRITOIRE DE SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE :

- ❖ **Balaruc-les-Bains** : 1 Hébergement d'accueil d'urgence
- ❖ **Mèze** : 2 lieux sont proposés, il s'agit d'Hôtels « Le Thalassa » et « Bienvenue » malheureusement les conditions d'hébergement de certaines chambres ne cadrent pas avec les besoins d'une femme victime de violences ainsi qu'à ses enfants. En effet, la notion d'apaisement et sécurité n'est pas au rdv.
- ❖ **Le SUS** : Solidarité Urgence Sétoise, très souvent dispose des places d'hébergement d'urgence.
- ❖ **La MDS** : Maison des Solidarités sur le bassin de Thau propose également des places d'hébergement d'urgence.

Présentation du dispositif d'hébergement par VIA VOLTAIRE :

- Complexité des processus et mécanismes en jeu
- Réseau de prévention, personnel clinicien
- Pour les enfants, mise en place de groupe de paroles, protection de l'enfance.
- Réseau Sète/Bassin de Thau sur le thème des violences conjugales, intrafamiliales,sexistes et sexuelles : Diagnostic territorial 2023

Critères d'évaluation retenus :

Le recueil tient compte de l'anonymat des situations et repose sur différents items :

La connaissance ou non des situations au regard du service afin d'interroger le

repérage précoce des situations de violences conjugales.

• **La domiciliation de la famille ;**

• **Caractéristiques de la personne** concernée (âge, sexe) ;

• **La situation familiale ;**

• **La sollicitation du service** : en urgence, sur orientation par des tiers ou dans le cadre du

suivi habituel mis en œuvre par le STS ou le CCAS/CIAS ;

Le contexte des violences : conjugales, intrafamiliales, dans la sphère professionnelle, liée

à la prostitution...

Le type de violences : physiques, psychologiques, sexuelles, économiques telles que la privation de l'accès aux ressources, administratives et statutaires telles que la rétention de papiers officiels..., cyber violences

• **L'orientation préconisée** à ce moment-là vers : le **CIDFF, FV34, la CAF, la gendarmerie, Via Voltaire, les urgences médicales**, la mobilisation du protocole d'hébergement d'urgence, une demande de logement social après l'urgence... ;

Les freins éventuels à cette orientation : liés à la personne qui ne voulait pas donner suite, liés à l'institution vers laquelle la personne avait été orientée, lié à un manque d'outil et de dispositif tels qu'un hébergement, une permanence d'écoute psychologique, un espace de rencontre protégée pour l'exercice des droits de visite, un accompagnement spécifique à la (ré)insertion et/ou (re)scolarisation des enfants... ;

Les améliorations éventuelles du dispositif à prévoir afin de pouvoir faire remonter ce qui peut être amélioré dans la prise en charge.

Les commissariats ne prennent plus de mains courantes, seulement les plaintes sont prises en compte.

Un autre constat a été fait sur le manque de médecin légiste sur le bassin de Thau, pour examiner les femmes ou enfants victimes de violences conjugales, l'accompagnement doit se faire à Montpellier.

Cependant le conseil départemental pense à un conventionnement avec les taxis qui après évaluation est très faible en termes de coût, ou créer une association spécifique à cet effet.

Situation nouvelle : Nous estimons également à 21 % le nombre d'hommes battus en 2023.

Une prise en charge des hommes violents est possible auprès de Via Voltaire, souvent dans de nouvelles relations de couples, dès lors qu'ils sentent la violence monter, ils se tournent vers des associations et psychologues pour les aider.

Lucie BRISSET rappelle que l'observatoire a créé des fiches réflexes.

Elle rappelle que ce comité a un objectif de proposition pour la protocolisation. ce n'est pas toujours appliqué et aussi que parfois il y a des éléments informels qui fonctionnent.

Des fiches réflexes ont été établies par la gendarmerie (doc en P.J)

Un tableau est présenté dans la perspective d'associer les communes du

territoire non couvertes à ce jour et en cohérence avec les découpages administratifs correspondant aux institutions mobilisées dans le cadre de ces protocoles (services sociaux communaux, départementaux et forces de l'ordre).

Est présenté également, un support de présentation des protocoles qui a été diffusé lors du comité de pilotage (à l'échelle départementale, avec l'appui de l'ODVF34) et au sein duquel figure une cartographie ainsi qu'un modèle de convention type.



Le SUS expose le fait que certaines victimes ne souhaitent pas changer de ville lors de mise à l'abri même si elles sont en danger, ce qui est problématique autour des petites communes où tout le monde se connaît : mise à l'abri dans d'autres communes, les victimes pour la plupart, ne veulent pas s'éloigner de leurs proches, de l'école de leur enfant ou de leur lieu de travail et cela est difficile.

- ❖ **En 2024, Le comité égalité souhaite réaliser un annuaire « contacts pour les victimes de violence » pour le diffuser sur les différents supports (sites internet des mairies, bulletins municipaux, pages Facebook...)**
- ❖ **Le CISP-D-R est là pour apporter des solutions grâce au réseau qu'il le compose** et propose que l'étudiant alternant en communication puisse mener ce projet avec le comité égalité **en 2024**.

PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES LIEES AU GENRE

En premier lieu, des formations spécifiques sensibilisent les agents et aident à une meilleure gestion des cas de violence. La loi n°2014-873 du 4 août 2014, pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, prévoit dans son article 51, une formation initiale et continue pour les personnels exposés à ces situations, de par la nature de leur profession. Ces sessions portent sur les violences intrafamiliales, les violences faites aux femmes et les mécanismes d'emprise psychologique.

→ **En 2023, 194 agents et autres intervenants ont été formés sur ces thématiques**

EN MATIERE D'EGALITE FEMME/HOMME, SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE A AGIT EN METTANT EN ŒUVRE TOUTES LES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES EXISTANTES S'APPLIQUANT AUX COLLECTIVITES PUBLIQUES.

C'est ainsi qu'une **RÉFÉRENTE DÉONTOLOGUE** a été désignée en août 2018, dont la mission est de protéger les agents territoriaux, les accompagner et les orienter dans l'application de leurs droits et

obligations.

Elle peut dans ce cadre être saisie sur les situations de violences sexuelles, de discrimination, de harcèlement moral et d'agissements sexistes.

Elle est également chargée de recueillir et traiter les signalements émis par les lanceurs d'alerte, témoins de crimes ou de délits de toute nature, ce qui peut donc inclure les actes de discrimination sexistes ou harcèlement.

La mise en œuvre effective du dispositif a été mis en œuvre le 08 mars 2022.

- Le législateur renforce, tout d'abord, les moyens de lutte contre les violences au sein des trois versants de la fonction publique.
- Ainsi, le décret n°2020-256 du 13 mars 2020, prévoit depuis le 1er mai 2020, que toute collectivité ou établissement public doit mettre en œuvre un dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes (cf. décret n° 2020-256 du 13 mars 2020).

La mise à jour des données sur le rapport égalité hommes femme et plus particulièrement sur le dispositif de signalement et de traitement des situations de violence sexuelles, de discrimination, de harcèlement moral et d'agissements sexistes.

Conformément l'accord du 30 novembre 2018 et de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique en matière d'égalité professionnelle dans la fonction publique, la responsable pôle santé sécurité au travail a rédigé le dispositif de signalement et de traitement des situations de violence sexuelles, de discrimination, de harcèlement moral et d'agissements sexistes.

- **En 2022 Sète agglomération méditerranée s'est engagé à réaliser un guide d'information sur les violences sexuelles et sexistes ce guide papier a été réalisé en 2023. Une cellule de signalements a été créée, la référente est la directrice des ressources humaines de Sète agglomération méditerranée. Le guide est joint à ce rapport égalité 2023.**

LA PARENTALITE

En effet, la parentalité impacte le déroulement de la carrière, notamment celle des femmes, elle peut être un obstacle à la promotion et à la responsabilisation, donc un frein à l'augmentation de salaire.

Les nouveaux dispositifs offrent une plus grande souplesse et réduisent l'inégalité face à la parentalité, dans la sphère professionnelle. De plus, les évolutions sociétales font que de plus en plus de pères souhaitent s'investir davantage dans leurs responsabilités familiales et bénéficier d'une meilleure conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie privée.

Ainsi, le décret n° 2020-529 du 5 mai 2020 prévoit la prise en compte des périodes de congé parental ou de disponibilité afin d'élever un enfant, pour l'avancement des agents concernés, en grande majorité des femmes, pendant cinq ans.

Il est également prévu une plus grande modulation de la durée du congé parental (entre deux et six mois) et l'élargissement de la période, c'est-à-dire jusqu'aux douze ans de l'enfant, pendant laquelle la disponibilité pour élever un enfant est de droit.

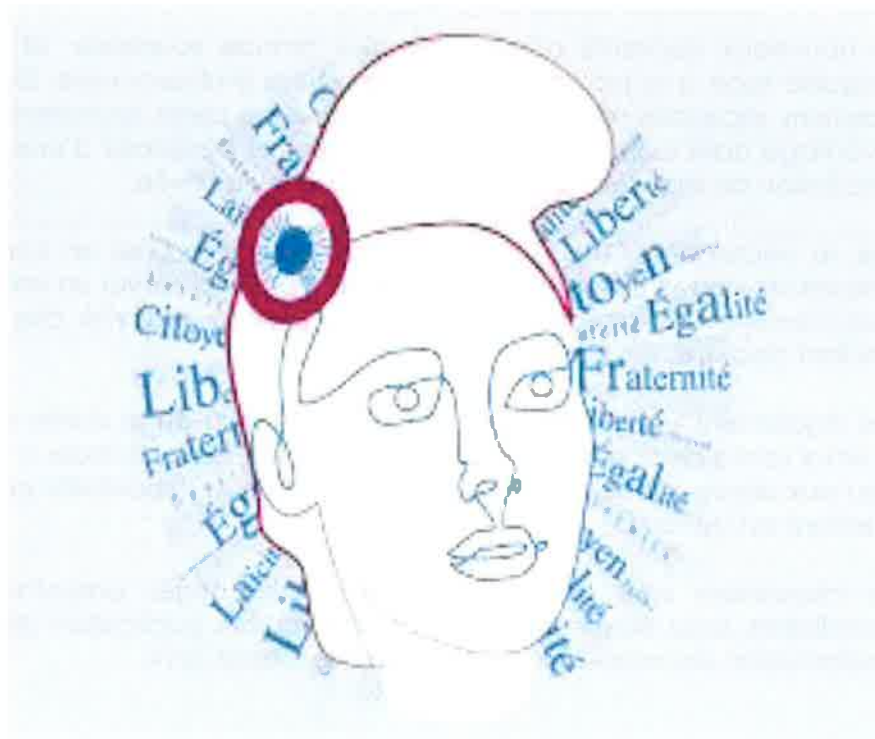
Ces dispositions sont applicables à tous les congés parentaux et les disponibilités, pour élever un enfant cours depuis la publication de la loi de transformation de la fonction publique, soit le 6 août 2019.

Développer le soutien à la parentalité :

- **Un guide 2023 a été réalisé pour Informer les agents de Sète agglomération méditerranée des nouvelles mesures, encourager les hommes à bénéficier des dispositifs liés à l'exercice de la parentalité, Il est joint au rapport égalité 2023.**



**POURSUIVRE CE QUE NOUS AVONS FAIT EN 2023
ET
CE QUE NOUS VOULONS FAIRE EN 2024**



Les trois grands principes de l'égalité
"Liberté, Égalité, Fraternité"



PERSPECTIVES 2024

Programme parité Paris 2024

Partant du constat que moins d'1% des infrastructures sportives portent en France le nom d'une athlète ou d'une personnalité féminine, SAM réfléchi activement à la possibilité de nommer une de ses infrastructures au nom d'une personnalité sportive ayant un lien avec la collectivité.

Journée paralympique

Dans la continuité des Samedis sport, il est actuellement considéré la possibilité d'organiser au sein de la commune de Poussan, une journée dédiée aux handisports. Sur demande de la commune, cette journée serait dans un premier temps dédié aux scolaires de la commune pour ensuite être accessible au plus grand nombre. Notre souhait serait d'organiser la première édition en octobre 2024 pour la journée paralympique et pérenniser cette initiative dans le temps pour le proposer à l'ensemble des communes du territoire.

Les samedis sport 2023

A l'approche des jeux olympiques paris 2024 et grâce à l'impulsion du Label terre de Jeux 2024, le service des sports a choisi de développer largement l'évènementiel sportif sur l'ensemble du territoire.

Sète agglomération méditerranée a mis en place depuis Avril 2023, les « samedis sport » qui ont pour objectif de faire rentrer le sport dans le quotidien des citoyens en proposant chaque mois, une matinée sportive, présent sur l'ensemble des communes d'ici fin 2024.

En 2023, 7 communes ont eu l'occasion de recevoir un « Samedis sport » organisé dans le centre des communes pour environ 4 000 personnes touchées.

Ces journées sont l'occasion pour les citoyens, parents et enfants, de découvrir

de nouvelles disciplines sportives mais également de mettre en valeur les sportifs et sportives de haut niveau du territoire.

En effet, lors de ces Samedis Sport, SAM choisi de mettre en avant et **récompenser ces sportifs et sportives qui font briller le territoire** par leurs résultats en compétition nationale ou internationale.

Au cours de ces temps d'échanges, **4 sportives ont pu témoigner sur leurs expériences et leur parcours**, ainsi que 5 sportifs. Leurs témoignages sont pour nous un moment important lors de nos « Samedis Sport », car ces personnes inspirantes, aux parcours atypiques, peuvent être un exemple pour les enfants ou adolescents présents sur ces matinées.



Actions auprès des clubs

Sensibiliser les clubs et associations sportives en vue d'une amélioration du taux de mixité dans certains sports, de l'augmentation de l'offre de sports à dominante féminine et d'une représentation équilibrée au sein des instances dirigeantes, via des formations.

MENER DES ACTIONS AUPRES DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

→ Les jeunes femmes Selon les enquêtes de victimation, les femmes âgées de 18 à 25 ans sont davantage concernées par les violences sexistes (violences conjugales, agressions sexuelles, harcèlement de rue, mariages forcés...). Elles ne sont souvent pas éligibles aux minima sociaux et peuvent cumuler les difficultés d'ordre social et professionnel. Enfin, elles ne se reconnaissent pas toujours dans les dispositifs de prévention et de protection qui existent, **il faut donc développer une information et des actions pour elles.**

POURSUIVRE LE TRAVAIL SUR LE LOGEMENT D'URGENCE ET PROVISoire DES FEMMES VICTIMES

→ La question de l'hébergement dans les situations d'urgence et l'accès à un logement autonome reste complexe pour les femmes victimes. Plusieurs problèmes se posent en effet : le nombre de places dans les lieux d'hébergement spécialisés pour l'accueil de femmes victimes de violence en situation d'urgence semble insuffisant par rapport aux besoins. Un certain nombre d'entre elles ne trouvent pas de logement dans le parc privé ou social et restent donc dans les dispositifs d'hébergement temporaire. Le « turn-over » dans ces structures devient trop faible. Et les démarches pour trouver un logement, notamment social, restent longues.

→ Aussi, la Sète agglomération méditerranéenne a mis en place un groupe de travail sur l'hébergement et le logement des femmes victimes de violences avec l'ensemble des partenaires concernés par la question, afin d'envisager des pistes d'amélioration, c'est un dossier prioritaire.

→ **L'objectif en 2024 est d'adapter et de diversifier l'offre d'hébergement spécialisée** afin de mieux répondre aux situations et de faciliter l'accès au logement autonome pour les femmes sorties des violences.

ORGANISER DES STAGES DE SELF-DÉFENSE ET D'AUTO-DÉFENSE VERBALE

→ Pour trouver de la réassurance dans l'espace public et apprendre à dire STOP, les stages de self défense et d'auto-défense verbale seront soutenus. Savoir comment réagir en cas d'agression physique ou verbale permet de se sentir plus à l'aise, notamment dans la rue et les transports en commun.

Une autodéfense verbale et mentale, d'abord, pour « apprendre à s'affirmer, poser sa voix et mettre ses limites en toutes circonstances », poursuit la présidente. Une autodéfense physique avec l'apprentissage de mouvements qui ne demandent pas de condition physique particulière

Le CISPD-R de Sète agglomération méditerranéenne soutiendra des structures proposant ce type d'actions.

CE QUE NOUS VOULONS FAIRE ENGAGER UNE RÉFLEXION SUR LES MODES DE GARDE

→ Trop de femmes et d'hommes restent sans activité ou à temps partiel subi car les possibilités de garde d'enfants sont insuffisantes, ce phénomène touche encore plus durement les femmes et les hommes à la tête d'une famille monoparentale.

Les femmes sont nombreuses sur le territoire et malheureusement trop souvent en situation de grande pauvreté. Il faut poursuivre l'effort de diversification des modes d'accueil des jeunes enfants et le soutien aux structures proposant des horaires élargis.

Sète agglomération méditerranée souhaite mener une réflexion avec les différents partenaires concernés sur les modes de garde en tenant compte des horaires atypiques et des demandes ponctuelles, afin de favoriser la reprise d'emploi et la conciliation de l'équilibre vie professionnelle/vie privée.

CE QUE NOUS AVONS FAIT ET VOULONS POURSUIVRE : ORGANISER LE 25 NOVEMBRE ET LE 8 MARS, JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES

Le 17 décembre 1999, par sa résolution 54/134, l'Assemblée générale de l'ONU a proclamé le 25 novembre « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes », et a invité les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales à prévoir ce jour-là des activités conçues pour sensibiliser l'opinion au problème.

→ Sète agglomération méditerranée depuis de nombreuses années, les associations du territoire proposent des actions autour de ces deux jours, avec un temps fort organisé par le Comité des élus référents égalité et un autre sous forme de soirée festive pour les populations. L'objectif est de rendre ce temps à la fois festif et de réfléchir aux droits des femmes et à leur évolution. Les associations sont invitées à présenter leurs structures et faire circuler l'information sur les dispositifs mobilisables.

SOUTENIR LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ Toute l'année, Sète agglomération méditerranée soutient les nombreuses initiatives proposées par les associations œuvrant pour l'égalité femmes-hommes.

Le soutien est d'ordre logistique, organisationnel et financier : une vingtaine d'associations sont ainsi accompagnées chaque année pour que les habitants bénéficient de lieux ressources et d'actions dédiées. Par exemple, l'organisation de temps de sensibilisation à l'égalité dans les écoles.

FAVORISER L'ACCÈS A L'INFORMATION

→ Afin que les actions menées en direction de l'égalité soient connues par le grand public et qu'il se les approprie, Sète agglomération méditerranée se fait relai d'informations.

Une page web dédiée aux droits des femmes sera proposée sur le site de Sète agglomération méditerranée].

CE QUE NOUS VOULONS FAIRE

SOUTENIR LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION A L'ÉGALITÉ ET LA LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES

→ Sète agglomération méditerranée soutient plusieurs structures qui proposent des actions de prévention au sexisme dans les établissements scolaires et centres sociaux. De nombreux partenaires interviennent à ce titre régulièrement dans les écoles, collèges et lycées pour débattre avec les jeunes et faire évoluer les représentations sur les rapports entre les femmes et les hommes.

Plus de 1400 élèves ont été sensibilisé.e.s en 2023 sur le territoire de Sète agglomération méditerranée pour lutter contre les violences, les addictions, le harcèlement, pour promouvoir l'égalité Afin de renforcer ce « cercle vertueux de l'égalité ».

Il est prévu de poursuivre des actions déjà implantées pour outiller l'ensemble des animateurs.trices, les éducateurs.trices et autres professionnel.le.s en première ligne avec les jeunes.

Les outils seront adaptés au public : jeux de rôles, débats mouvants, pièces de théâtre, projection et réalisation de film etc.

FAVORISER L'ACCES A L'INFORMATION SUR LES STRUCTURES ET NUMÉROS D'URGENCE GRACE NOTAMMENT A LA DIFFUSION DU GUIDE VIOLENCES

→ De nombreuses structures s'attachent quotidiennement à aider les victimes et témoins de violences. Sète agglomération méditerranée a décidé de créer et diffuser un guide afin d'aider les personnes dans leur parcours, de faire connaître le numéro d'urgence 3919 sur différents supports (affiches, marques pages, sacs à pain...).

« Je croyais que la violence était dans les cris, les coups, la guerre et le sang. Et maintenant je sais que la violence est aussi dans le silence, qu'elle est parfois invisible à l'œil nu. La violence est ce qui nous échappe, elle se tait, ne se montre pas, la violence est ce qui ne trouve pas d'explication, ce qui à jamais restera opaque ».

Delphine de Vigan.

Protocole départemental de partenariat en faveur de l'accès et du maintien dans le logement social des femmes victimes de violences

Chaque année, plus de 220 000 femmes se déclarent victimes de violences en France et moins d'une femme sur quatre porte plainte. En 2022, 145 femmes ont été tuées par leur (ex) conjoint et 12 enfants sont décédés. Le département de l'Hérault a été le 3ème département de France le plus impacté par les féminicides en 2019 (7 homicides) et après une baisse significative en 2020 (1 homicide), une hausse des passages à l'acte est à déplorer en 2021 et en 2022 (3 homicides). Les 6 intervenantes sociales en commissariat et en gendarmerie ont reçu 2032 personnes au cours de l'année 2022.

Dans ce contexte, le logement prend une place fondamentale dans la sortie durable d'une situation de violences intrafamiliales. Dès lors, l'accès et le maintien dans le logement constituent des enjeux déterminants dans la trajectoire des femmes victimes de violences et de leurs enfants.

Les travaux ont été directement inspirés de ce travail de collaboration avec l'ensemble des contributeurs, forces de proposition et d'initiative depuis plusieurs années. Dans un contexte local où certaines zones géographiques sont en tension continue pour l'attribution de logement, l'ambition que porte ce protocole est d'affirmer une synergie partenariale qui valorise et harmonise les bonnes pratiques et permette, in fine, de renforcer le parcours des femmes victimes de violences.

Les partenaires signataires du Protocole, l'Etat, le Département, les Organismes de logement social souhaitent s'engager collectivement à :

- Développer des actions de sensibilisation auprès des locataires et des agents en partenariat avec les partenaires institutionnels et associatifs de la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales ;
- Favoriser l'accès aux droits dans l'objectif de soutenir le projet de (re) logement ;
- Faciliter l'accès et le maintien dans le parc de logements locatifs sociaux.

SETE THAU HABITAT sensibilisé par le sujet sera prochainement signataire du protocole départemental.

CONCLUSION

Depuis plusieurs années, Sète agglomération méditerranéenne s'inscrit dans une démarche de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes de sa collectivité mais également de ses habitants.

Enfin, Sète agglomération méditerranéenne s'engage dans la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes de sa collectivité à travers la mise en place d'une politique de gestion des ressources humaines permettant pour les agents de concilier vie familiale et vie professionnelle (horaires flexibles, autorisation d'absence en cas d'enfant malade...).

Enfin, la mise en place du télétravail permet également un meilleur équilibre vie professionnelle/vie privée avec une diminution du temps passé dans les transports entre autres.

Ce rapport 2023, montre que Sète agglomération méditerranéenne poursuit résolument son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et se mobilise pour lutter contre les violences faites aux femmes et aux enfants témoins et/ou victimes de ces mêmes violences.

Pour y parvenir Sète agglomération méditerranéenne travaille sur ces questions de manière transversale et en réseau en interrogeant régulièrement les orientations de la politique territoriale à travers ce prisme égalitaire.

INFORMATION

Pour vous apporter l'ingénierie nécessaire à l'élaboration de vos projets, un groupe de travail sera mis en œuvre le 28 juin 2024 pour vous aider dans l'organisation de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes qui aura lieu le 25 novembre 2024.

De même, un groupe de travail sera mis en œuvre le 6 décembre 2024 pour vous aider dans l'organisation de la Journée internationale des droits des femmes, qui aura lieu le 8 mars 2025.

Anticiper l'organisation de ces 2 journées optimisera la réussite de ces 2 évènements.



LES PROCHAINES RÉUNIONS DU COMITÉ ÉGALITÉ

- VENDREDI 5 AVRIL 2024 SALLE 002 14H30
- VENDREDI 17 MAI 2024 SALLE SUD 14H30
- VENDREDI 28 JUIN 2024 SALLE SUD 14H30 (**PRÉPARATION DU 25 NOVEMBRE**)
- VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024 SALLE SUD 14H30
- VENDREDI 25 OCTOBRE 2024 SALLE SUD 14H30
- VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2024 SALLE SUD 14H30 (**PRÉPARATION DU 8 MARS**)



